

Département
Haute-Loire

Arrondissement
Le Puy-en-Velay

Commune
MOUDEYRES

**PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
07 MARS 2025 A 14H00**

Effectif légal du conseil municipal : 9

Nombre de conseillers présents : 6

Date de convocation : 03.03.2025

Secrétaire de séance : CELLE Éric

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 28 décembre 2024
2. Approbation du CFU 2024 Budget Principal
3. Approbation du CFU 2024 Budget Annexe Chaumière des Saveurs
4. Convention pour divers travaux d'entretien
5. Entretien des espaces verts
6. Projet de voirie 2025 et plan de financement

QUESTIONS DIVERSES

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

	CELLE Éric		GENTES Laurent
	CHANAL Fabrice		GRAIL Jérôme
	DESCAMPS Véronique		PERBET Yoann

Absent(s) excusé(s) : DALENS Gérard donne pouvoir à GRAIL Jérôme

Absent(s) : GIROUD Florence, ROUSSET Cédric

1. Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 28 décembre 2024

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 28 décembre 2024.

2. Approbation du CFU 2024 du budget principal

La présidence est donnée et assurée par Mme Véronique DESCAMPS, doyenne de l'assemblée.

Hors de la présence de Monsieur Laurent GENTES, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte financier unique Communal pour l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	Montant
A	Réalisation de l'exercice 2024 Recettes-Dépenses	57 054.99
B	Résultats antérieurs reportés de 2023	53 518.87
C	Résultat de clôture = A+B	110 573.86
	SECTION D'INVESTISSEMENT	
D	Réalisations de l'exercice 2024 Recettes-Dépenses	32 590.77
E	Résultats antérieurs reportés de 2023	10 771.62
F	Résultat de clôture = D+E	43 362.39
G	Solde des restes à réaliser d'investissement 2024	0
H	Solde cumulé de la section d'investissement = F+G	43 362.39

3. Approbation du CFU 2024 du budget annexe Chaumière des Saveurs

La présidence est donnée et assurée par Mme Véronique DESCAMPS, doyenne de l'assemblée.

Hors de la présence de Monsieur Laurent GENTES, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte financier unique Chaumière des Saveurs pour l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes :

	SECTION D'EXPLOITATION	Montant
A	Réalisation de l'exercice 2024 Recettes-Dépenses	0
B	Résultats antérieurs reportés de 2023	0
C	Résultat de clôture = A+B	0
	SECTION D'INVESTISSEMENT	
D	Réalisations de l'exercice 2024 Recettes-Dépenses	- 569.39
E	Résultats antérieurs reportés de 2023	- 6 864.53
F	Résultat de clôture = D+E	- 7 433.92
G	Solde des restes à réaliser d'investissement 2024	0
H	Solde cumulé de la section d'investissement = F+G	- 7 433.92

4. Convention pour divers travaux d'entretien

Monsieur Laurent Gentes ne participe pas au débat et au vote du point 4.

Comme l'année précédente, le conseil municipal souhaite faire appel à Monsieur Philippe Gentes pour réaliser certains travaux tout au long de l'année tels que du débroussaillage ou du déneigement sur la voirie communale aux endroits inaccessibles par l'entreprise Ribes. Le taux horaire est inchangé à 50€/heure.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité d'établir une convention avec Monsieur Philippe Gentes pour l'année 2025 et autorise le Maire à signer cette convention.

5. Entretien des espaces verts

Monsieur le Maire rappelle qu'en l'absence d'employé communal, l'entretien de la commune a été assuré en 2024 par la SARL Gentes.

Ce fonctionnement étant satisfaisant, Monsieur le Maire propose de renouveler la convention avec l'entreprise SARL Gentes pour l'année 2025, en conservant le même taux horaire soit 27€ HT.

Hors de la présence de Monsieur le Maire, Laurent GENTES, qui ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide de confier différents travaux d'entretien de la commune à la SARL Gentes et Fils pour la période du 15 mars au 31 décembre 2025. Le Conseil autorise le Maire à établir et signer une convention avec la SARL Gentes et Fils.

6. Projet de voirie 2025 et plan de financement

Le 28 décembre 2024, l'assemblée a voté un projet d'aménagement de bourg pour l'année 2025.

Suite à de nouvelles concertations avec le CAUE au sujet de ces aménagements, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal plusieurs évolutions qu'il serait souhaitable de prendre en compte.

Ces modifications concernent les points suivants :

- Place des Tilleuls : la partie sable sera totalement remplacée par une partie centrale en pavés et deux parties pour le stationnement en mélange résine/granulats avec toujours aménagement d'une partie végétale en bordure de place (prévoir une finition des murets arrondie au niveau du sol) ;
- Place des Fontaines : le massif au début de la Route des chaumières sera complété par un cheminement piétonnier le long du mur pour une meilleure sécurité (un aménagement temporaire avec des marqueurs routiers permettra de matérialiser la courbe pour vérifier l'emprise au sol) ;
- Place Conrotto : pas de changement ;
- Aux abords de la Ferme Perrel : l'aménagement et la mise en valeur des vestiges de l'ancienne grange seront bien réalisés (reconstruction des murs en pierre, suppression des arbres, plantation de fleurs...). En revanche, la construction en bois couverte en chaume, les toilettes sèches et l'équipement pour permettre la vidange des camping-cars ne seront pas réalisés (essentiellement pour des contraintes techniques).

Monsieur le Maire rappelle également les dispositifs permettant de bénéficier d'aides.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le projet d'aménagement du bourg pour un montant estimatif de 99 225.75 € HT et valide le plan de financement provisoire permettant une aide financière à hauteur de 80%.

Questions diverses

- Appartement du presbytère : une lettre de congé a été envoyée pour mettre fin au bail lors du prochain renouvellement.
- Journée citoyenne : cette journée sera reconduite en 2025 au mois d'avril.
- Manifestations festives : la soirée estivale pour les habitants de Moudeyres est programmée le 08 août 2025 et le repas des Aînés sera programmé entre le 20 septembre et le 15 octobre 2025 ;
- Travaux en cours : l'entreprise Ribes TP va attaquer les travaux concernant la reprise de certains fossés et l'aménagement de la piste forestière des Vaux.
- Villes et villages fleuris : Moudeyres a récupéré sa fleur en 2024.
- Opération 11245 Tulipes contre le cancer : l'opération sera renouvelée avec un nouveau bénéficiaire « La vie par un fil ». La vente se fera le week-end du 1^{er} mai.
- Rénovation du clocher : une présentation du résultat de l'audit est prévue semaine 12.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h42

Le Maire
Laurent GENTES



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized cursive letters, is written over the text "Le secrétaire de séance".